

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20251215-147-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025

N° 147/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 08 décembre 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 22 décembre 2025

Objet de la délibération :

Emprunt au Budget Général

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	55
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	3
• Dont représenté(e)s	12
• Excusé(e)s :	11
• Non excusé(e)s :	16
- Votants	70
- Ne participe pas au vote	

Résultat du vote	
- Pour :	70
- Contre :	0
- Abstention :	0

*Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)*

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le quinze décembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle de convivialité de la Mairie de Scey-Maisières, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Procuration Joel BOLE à Vincent MARGUET, Estelle BOURNEZ à Franck COLLINET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Vanessa DORDOR à Sandrine CLADY, Christophe FAIVRE-PIERRET à Nathalie LAURENT, Catherine GRANDJACQUET à Marie-Pierre GRANDJEAN, Maxime GROSHERNY à Philippe BOUQUET, Thierry MAIRE DU POSET à Jean-Pierre CUNCHON, Chantal MARAUX à Sarah FAIVRE, Joëlle MAURICE à Christian MESNIER, Gérard MOUGIN à Jean-Claude GRENIER, Nathalie VAN DE WOESTYNE à Christophe GARNIER

Suppléé(e)s Didier LAITHIER à Marie-Christine ROBERT, Pierre MAIRE par Bernard LEFEBVRE, Florence PAUL par Claude MARESCHAL

Excusé(e) Guillaume AYMONIN, Jean-Marc CARGNINO, Félix CHOPARD, Louis DAUDEY, Bernadette FAILLENET, Christophe FAIVRE, Danièle FIETIER, Elisabeth JACQUES, Nathalie KOWAL-BONDY, James PROUTEAU, Laetitia ROGNON

Absent(e)s Henri BARBET, Jean-Michel BELPOIS, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Pascal GOSSE, Florian GRILLON, Martine LANDRY, Sylvie LHERITIER, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Patrick TELES, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Laurent BROCARD a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le budget primitif 2025 prévoyait un emprunt de 700 000 € afin de financer les projets d'investissement.

Au regard des investissements de l'exercice, 650 000 € seront réalisés pour financer

- 1- le jardin d'eau à Nautiloue = 400 000 € - 20 ans
- 2- les travaux de voirie = 250 000 € -20 ans

Le choix du Conseil Communautaire s'est porté pour les 2 emprunts auprès de la Caisse d'Epargne, banque la mieux placée en termes de taux

Budget général 2025 – Emprunt 250 000 €

Critères	Caisse d'Épargne – 250 k€ – 20 ans – Taux variable
Montant du prêt	250 000 €
Durée	20 ans
Type de financement	Taux variable indexé Livret A
Périodicité	Trimestrielle
Mode d'amortissement	Progressif (échéances constantes)
Taux nominal	Livret A + 0,85 %
TEG	Non précisé
Base de calcul	Exact/360
Montant de l'échéance	Taux variable
Versement des fonds	En 3 fois sur 12 mois
Remboursement anticipé	Possible avec indemnité de 5 % du capital remboursé
Commission d'engagement	0,10 %

Budget général 2025 – Emprunt 400 000 €

Critères	Caisse d'Épargne
Montant	400 000.00 €
Durée	20 ans
Taux	3,57 % fixe
Périodicité	Trimestrielle
Type de taux	Fixe
Frais dossier	≈800 €
Remboursement anticipé	Indemnité actuarielle

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer les deux contrats de prêts à 250 000 € ou 400 000 € avec la Caisse d'Epargne Franche-Comté présentés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, le 15.12.2025

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER

Président

